

22 Octobre 2020 : Courriel de Monsieur le Maire au Président de l'ESV.

Monsieur le Maire nous propose cette fois-ci deux options pour ce nouveau terrain, à savoir le remplacement du terrain d'honneur (???) et toujours le terrain B en dehors du complexe. Délai évoqué Septembre 2022. Nous tombons dans l'ubuesque quand Monsieur le Maire évoque le remplacement du terrain d'honneur et dans l'irrationnel quand il mentionne un exil sur le terrain B.

30 Octobre 2020 : En réponse, courriel du Président de l'ESV à Monsieur le Maire.

Vos propositions ne reflètent en rien le contenu des réunions que nous avons pu avoir avec votre liste et ensuite avec vos adjoints depuis Décembre 2019. Comment pouvez-vous poser des options sans tenir compte de nos contraintes ? Proposition ubuesque pour le terrain d'honneur, car grotesque de vouloir remplacer une aire de jeu drainée, dotée d'un arrosage automatique, parfaitement entretenue par les services techniques et praticable par tous les temps. Une pelouse que nous envient beaucoup de clubs de la région. Proposition irrationnelle pour le terrain B, ouvert à tous les vents, que vous devrez totalement sécuriser afin de le prémunir d'actes de vandalisme. Une dépense inutile qui ne fera qu'alourdir l'enveloppe globale du projet. Irrationnel encore, lorsque nos éducateurs vont devoir traverser le complexe avec matériel et enfants quand ils n'auraient, si vous vouliez entendre notre point de vue, qu'à pénétrer sur le terrain au sortir des vestiaires. Comment assurer la sécurité de nos enfants qui vont inévitablement « s'éparpiller » sur les trajets aller et retour ? Comment les parents vont percevoir ce manque de surveillance ? Peut-être envisagez-vous la construction de vestiaires ? Encore un coût. Pour rappel, ce terrain a récemment bénéficié d'aménagements coûteux pour en faire un terrain homologué (main courante, filets pare-balls et entretien de la pelouse). En résumé, pourquoi ce revirement de situation de votre part alors que nous avons travaillé en bonne intelligence avec votre équipe durant la campagne électorale. Je ne vous cache pas, Monsieur le Maire, que notre confiance à votre égard est entamée.

Fin Décembre : Pas de réunion.

28 Janvier 2021 : Réunion en mairie à l'initiative de l'aménageur chargé de l'étude du projet global. Sont présents, trois personnes de la société Loire Atlantique Développement, Monsieur l'Adjoint aux associations, Monsieur le Responsable des Services Techniques de la commune et trois représentants de l'ESV.

Présentation de la société LAD et de la mission qui lui a été confiée. Nous sommes sollicités pour présenter nos besoins et notre vision du projet sur le power point de l'aménageur. Notre projet a quelque peu évolué puisque nous devons prendre en compte une option « terrain de foot à 5 » génératrice de subventions. Nous matérialisons donc 2 terrains de foot à 5 coté St Exupéry puis en enfilade le terrain synthétique et en bout du petit terrain en herbe un espace qui pourra être un terrain réduit mais aussi l'indispensable zone de tirs aux buts de la U17CUP. L'interlocuteur LAD interagit et semble très au fait des contraintes et problématiques que peut rencontrer notre activité. Il anticipe même parfois sur nos besoins, ce qui laisse à penser que nos arguments ne sont pas si farfelus. Il est à noter que si Monsieur le Responsable des Services Techniques est intervenu dans les échanges, alors que Monsieur l'Adjoint aux associations, pourtant responsable du projet, n'a aucunement participé aux débats et a préféré se complaire dans un mutisme total.

Nous sommes aujourd'hui dans l'attente des conclusions de l'aménageur.

1^{er} Février 2021 : Article de la municipalité dans Ouest France où la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Article insidieux sur le report des grands projets à « l'horizon » 2022. Il ne nous a pas échappé que cette communication par voie de presse concourait à légitimer le report du projet.

Monsieur le Maire, quid de la concertation prônée durant votre campagne ?

BUREAU ESV

Sachez que nous ne resterons pas inactifs.

J. Billet
A. FLEUR
R. BILLET

J. Billet
D. BILLET
S. FLEUR

J. Billet
D. BILLET
S. FLEUR

Ch. RABUS
L. RABUS
L. RABUS